



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Lettre information covid-19

14 mai 2020

Nous espérons que vous vous portez bien ainsi que vos proches.

La période d'enseignement à distance se prolonge au sein de notre académie classée « rouge ». Votre engagement dans ce dispositif, celui des familles, les efforts menés pour éviter le décrochage scolaire ont permis aux élèves de poursuivre leurs apprentissages, notamment au travers des nouvelles modalités qui se sont développées. Nous vous en remercions.

Pour l'essentiel, les points de vigilance développés dans la lettre que nous vous avons adressée le 22 mars dernier, restent d'actualité. Au vu de l'évolution du contexte sanitaire, deux d'entre eux méritent d'être précisés :

- En cette fin d'année scolaire, l'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions et ainsi lutter efficacement contre le risque de décrochage scolaire. Cela implique de recentrer le temps d'enseignement sur la transmission des savoirs, tout en restant raisonnable sur la quantité de travail proposée. Concernant le collège, des fiches permettant d'identifier les points prioritaires des programmes par année ont été publiées à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>. Nous attendons les publications pour le lycée.
- L'évaluation de vos élèves se poursuivent selon les modalités que vous avez déterminées. Il est important qu'elles prennent en compte les contextes du travail à distance, très différents, qui ne permettent pas d'avoir des situations d'évaluation satisfaisantes pour tous les élèves.
Les évaluations du 3^{ème} trimestre ne comptent pas pour la détermination des notes attribuées aux examens nationaux. Elles peuvent faire l'objet d'une appréciation portée par les professeurs sur le livret scolaire afin d'éclairer les travaux du jury sur la motivation et l'assiduité des élèves. Nous attendons la publication du décret qui précisera les modalités précises de calcul des notes de contrôle continu pour les examens, notamment pour la spécialité maths des baccalauréats ES et S.
Concernant les autres niveaux, la prise en compte des évaluations conduites pendant la période de confinement relève d'une organisation propre à chaque établissement.

Elles peuvent être, comme pour les classes à examen, l'occasion de valoriser la motivation, l'assiduité, les compétences développées. Il convient également de rester vigilant sur les notes des classes de première qui sont prises en compte dans Parcoursup.

Qu'il s'agisse des points prioritaires des programmes pour cette fin d'année scolaire ou des modalités d'évaluation, il convient d'établir des choix communs au sein de l'équipe disciplinaire. Quel que soit le choix fait, tant qu'il est partagé par tous, il garantira une reprise sereine et simplifiée pour tous, élèves et professeurs.

Les situations vécues par les familles restent très hétérogènes : élèves ne bénéficiant pas d'aide ou de soutien à la maison, difficultés de connexion, équipements numériques peu adaptés... Le temps viendra, lors de la réouverture des établissements, d'établir pour chacun d'eux un bilan pédagogique de cette période de confinement, dans l'objectif de réduire les écarts qui ont pu se développer. Sans précipitation, les apprentissages déjà réalisés devront au préalable être remobilisés et réactivés afin de vérifier et de consolider les acquis des élèves. Une réflexion sur la motivation, le sens de l'école et du travail scolaire aura également toute sa place.

Dans l'attente de précisions sur les modalités de réouverture des établissements dans notre académie, nous restons à votre écoute pour vous accompagner et répondre à vos interrogations.

Les IA-IPR de mathématiques de Nancy-Metz